

Le contrat est signé

Journal de Morges 2015-01-23

BUSSIGNY

La commune a acheté deux terrains au cœur de Bussigny pour la somme d'un million.

Désormais, c'est officiel, la commune de Bussigny est propriétaire de deux parcelles (2509 et 2511) situées à la rue Saint-Germain.

Pour rappel, le Conseil communal avait donné son aval en novembre de l'année dernière pour l'achat de deux parcelles de 227 m² et 972 m² pour la somme d'un peu

plus d'un million. Une décision qui a permis à Germaine Müller, vice-syndique, de signer l'acte de vente le 15 décembre.

Situés au cœur de la municipalité, dans le Plan partiel d'affectation En Remanan, les deux terrains seront utilisés à terme pour le développement de logements d'utilité publique ou d'équipements communautaires, sportifs, scolaires ou parascolaires de Bussigny. Cette musique d'avenir permet pour l'heure à la coiffeuse et au menuisier actuellement locataires de pouvoir poursuivre leur activité, tout comme aux habitants des deux appartements de rester en place.

DOR